



Commission Administrative Paritaire des Assistants Ingénieurs Séance du 12 novembre 2009

1. Nomination d'experts au comité technique paritaire ministériel

Anne-Claire Viron-Rochet a été confirmée comme experte au CTPM (pour des questions de réformes du corps par exemple).

2. Approbation du procès-verbal de la C.A.P. du 29 avril 2009

Le procès-verbal est approuvé sans observation.

3. Titularisations

Nathalie GANDOLFO, affectée au C2RMF, a reçu un avis favorable à l'unanimité à sa titularisation dans le corps des Assistants Ingénieurs lors de la CAP. Nous l'en félicitons.

4. Mutations

Julie BENVENUTI est recrutée par voie de détachement du CNAM à l'Etablissement public de Versailles, à compter du 1^{er} décembre 2009.

Josette SOURY-ZAT rejoint l'Ecole nationale d'architecture et d'art de Limoges (Aubusson), et quitte la DRAC Limousin.

5. Nomination au choix dans le corps des assistants ingénieurs au titre de 2009

Cette année, 1 seul agent peut bénéficier d'une nomination au choix parmi les 71 techniciens de recherche promouvables en 2009 (application de la clause de sauvegarde de 1/5 à 5% de l'effectif des AI).

Le gagnant est Jean-Michel COINTIN affecté au SRA d'Ile-de-France. La décision a été prise à l'unanimité. Les critères qui ont prévalu pour les organisations syndicales et sur lesquelles nous nous sommes entendus avec l'administration sont les suivants :

- être TR de classe exceptionnelle
- ancienneté dans l'échelon
- exercer des missions en relation avec le corps (de recherche)

Les critères de l'administration étaient :

- être cité en premier par son administration
- être TR de classe exceptionnelle

Beaucoup d'agents remplissaient ces différentes conditions. Le choix a donc été très difficile. Il a porté finalement sur Jean-Michel COINTIN, car il nous a semblé important de privilégier la reconnaissance des qualités du travail accompli lors de sa carrière et de prendre en compte son futur départ en retraite. Nous sommes heureux de l'accueillir dans le corps des AI.

6. Questions diverses

Absence de concours

L'administration nous confirme qu'aucun concours n'est prévu à ce jour pour l'ensemble de la filière

12, rue de Louvois 75002 Paris ☐ 01.40.15.51.70/71 ☐ 01.40.15.51.77.

Mel : cgt-culture@culture.gouv.fr Intranet : cgt.culture.fr / Internet : www.cgtculture.fr.st

recherche en 2010 du fait de la conjoncture imposée par la RGPP.

Fiche d'évaluation 2009

Suite à la remarque faite à la CAP d'avril, l'administration nous confirme que le formulaire a été revu, et que la page concernant les travaux de recherche, remplie par l'agent, est rétablie.

Fusion de corps

L'étude GEPEEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences) est réalisée en interne et sera diffusée pour information à l'ensemble des agents d'ici fin 2009-début 2010. Cette étude servira de base de discussion aux propositions de fusions des corps de la filière Recherche. Nous avons rappelé la position des élu(e)s CGT du corps qui sont plutôt favorables à une fusion du corps des AI avec celui des IE, notamment parce que nos missions sont quasiment identiques, ainsi que nos niveaux de formation.

Vos élus sont :

Titulaire : CHARMOILLAUX Julie (SRA DRAC Auvergne),
04.73.41.26.32, julie.charmoillaux@culture.gouv.fr

Suppléante : VIRON-ROCHET Anne-Claire (Ecole du Louvre)
01.55.35.18.19, anne-claire.viron-rochet@ecoledulouvre.fr